Inscriptions scolaires 2023 - 2024

Du 6 février au 17 février 2023

Enfants nés en 2020, futurs CP et Nouveaux arrivants



DOCUMENTS À TRANSMETTRE :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés hors commune de Louveciennes.

